

**SANTÉ** ■ Des groupes de paroles envisagés pour les familles dont un membre souffre de troubles psychiques

# Soulager les aidants par la parole

26/01/17

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Avallonnais lance des groupes d'échanges destinés aux familles dont un membre souffre de troubles psychiques. Une réunion d'information était organisée mardi.

Melanie Marois

melanie.marois@centrefrance.com

« M a mère a eu un AVC, mon fils ne va pas bien du tout et je suis confrontée à un enfant autiste dans mon travail. Les problèmes, j'en ai jusque-là ! », témoignait une Avallonnaise, mardi soir, lors d'une réunion d'information menée par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Avallonnais, qui, dans le cadre de son contrat local de santé, tente de créer des groupes de parole pour les aidants qui accompagnent un membre de leur famille souffrant de troubles psychiques.

**« L'objectif est d'offrir un espace d'écoute et de rencontre »**

« Je ne sais pas si mon fils entre dans cette case. Comme il est mateur, les pys ne veulent pas me dire ce qu'il a », explique cette femme, angoissée



**CONFIDENTIALITÉ.** Les groupes de parole seront confidentiels et permettront aux aidants de se rencontrer, d'échanger, de rompre l'isolement», décrié Claude Bruley, de l'Unafam 89, association qui accompagne les familles. Ph. M. M.

pour son fils, pour son avenir professionnel, pour sa santé.

« Je reçois des messages où il parle de suicide, il n'arrive pas à trouver sa voie professionnelle, s'inquiète-t-elle. De l'aide, ça fait un moment que j'en cherche, mais je n'en trouve pas, ou pas suffisamment. Ça manque de liens entre les structures, de quelqu'un qui coordonne les soins. Il y a la voie médicale, la voie judiciaire, mais en transversal, il n'y a rien. »

Elle cherche des réponses, des solutions et une écoute. « Je n'en peux plus des problèmes. Le groupe de parole peut peut-être permettre d'être soulagée. »

« L'objectif est d'offrir un espace d'écoute et de rencontre », présente Aïssatou Bah, l'animatrice santé du PETR. « Ça permet de sortir de l'isolement, de prendre un peu de recul, de ne pas être collé à la maladie, de s'enfermer et de désespérer, décrit Claude Bruley, membre de l'Unafam 89 (Union nationale de familles et amis de person-

nes malades et/ou handicapées psychiques). Le corps médical s'occupe des malades, pas des familles. L'Unafam propose des outils aux aidants, dont le service Ecoute familles, qui permet d'avoir au téléphone un psychiatre, une assistante sociale ou un juriste, et les groupes de parole. Pour le moment, il y en a un à Auxerre seulement. »

« La rencontre avec le psy, le fait de parler de nos réactions, d'échanger avec d'autres familles, d'entendre d'autres fa-

cons de faire et de voir, ça aide à faire face et à prendre du recul, témoigne-t-il. Je ne dis pas que c'est le pied et que ça soulage le malade, mais ça donne des forces. »

**Accompagnement et confidentialité**

Le PETR va travailler en partenariat avec deux structures : le Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), qui accompagne des enfants souffrant de handicaps multiples, et l'Unafam 89. Le Sessad accueillera un groupe de parole pour les parents confrontés à la maladie de leur enfant et l'Unafam 89, un groupe de parole à destination d'aidants d'adultes souffrant de troubles psychiques. « Ce ne sont pas les mêmes préoccupations, observent les professionnels du Sessad. Les parents vont être dans la gestion du quotidien, les interrogations sur l'orientation de leur enfant. Un aidant d'adulte aura d'autres inquiétudes. »

Ces groupes rassembleront chacun une douzaine de familles. Quatre ou cinq pour débattre. Ils garantiront la confidentialité des échanges. Un psychologue accompagnera les aidants. Afin de faire connaître le projet aux familles concernées, le PETR et ses partenaires vont réunir les professionnels de santé dans les jours à venir. Ils envisagent aussi d'organiser un événement grand public, tel qu'un ciné-débat. ■